



Compte rendu de la réunion du Conseil Scientifique

Visioconférence, le 4 novembre 2025

Documents joints :

1. Présentation utilisée lors de la réunion
2. Comptes rendus de campagne en mer pour l'étude d'identification du plancton par ADN environnemental
3. Rapport annuel 2025 du suivi des goélands nicheurs sur les falaises cachoises
4. Rapport intermédiaire de l'étude Red-Fish
5. Résultats des avis en ligne

Table des matières

1.	PARTICIPANT·E·S.....	3
1.1.	Membres du Conseil Scientifique.....	3
1.2.	Remplaçante de la Présidente du Comité de Pilotage.....	4
2.	AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU PARC DE DIEPPE LE TREPORT	5
3.	COMPTES RENDUS DES CAMPAGNES EN MER DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DU PLANCTON PAR ADN ENVIRONNEMENTAL.....	5
4.	RAPPORT ANNUEL 2025 DU SUIVI DES GOELANDS NICHEURS SUR LES FALAISES CAUCHOISES	5
5.	RAPPORT INTERMEDIAIRE DE L'ETUDE RED-FISH	7
6.	AVANCEMENT DE FISHOWF+ SUR LA ZONE DE DIEPPE LE TREPORT	9

1. Participant·e·s

1.1. Membres du Conseil Scientifique

Nom	Prénom	Expertise	Organisme
Authier	Matthieu	Mammifères et oiseaux marins	Unité Mixte de Service – Pelagis (UMS – Pelagis)
Ben Rais Lasram	Frida	Ecosystèmes marins, ressources halieutiques, modélisation écologique	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)
Brasseur	Sophie	Mammifères marins	Wageningen University & Research (WUR)
Dauvin	Jean-Claude	Ecosystèmes marins, benthos, impacts anthropiques	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)
Denis	Jérémy	Ecologie halieutique	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)
Lafite	Robert	Dynamique sédimentaire, hydrodynamique	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)
Le Loc'h	François	Réseaux trophiques des écosystèmes marins	Institut de la Recherche et du Développement (IRD)
Mouchet	Maud	Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes marins	Unité Mixte de Recherche – Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (UMR - CESCO)
Petit	Eric	Génétique, chiroptères	Unité Mixte de Recherche – Dynamique et durabilité des écosystèmes : de la source à l'océan (UMR – DECOD)
Pezy	Jean-Philippe	Ecosystèmes marins, benthos	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)
Roche	Sylvain	Sciences économiques, humaines et sociales et politiques publiques	Sciences Po Bordeaux
Schmitt	François	Hydrodynamique, géophysique	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)
Ward	Alain	Avifaune	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)

7 des 13 membres du Conseil Scientifique étaient présent·e·s (les membres absent·es sont indiqué·es en gris), la majorité simple était donc atteinte.

1.2. Remplaçante de la Présidente du Comité de Pilotage

Nom	Prénom	Organisme
Pettex	Emeline	Cohabys - ADERA

La réunion était animée par Emilie Praca, coordinatrice du GIS.

2. Avancement de la construction du parc de Dieppe Le Tréport

Emilie Praca a présenté un avancement des travaux du parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport.

Il n'y a pas eu de questions ou remarques sur ce sujet.

3. Comptes rendus des campagnes en mer de l'étude d'identification du plancton par ADN environnemental

En amont de la réunion, les membres du Conseil Scientifiques avaient reçu les comptes rendus des campagnes en mer réalisées au printemps et à l'automne 2025.

→ Maud Mouchet a demandé pourquoi une campagne a été réalisée de nuit et pas l'autre et l'incidence potentielle de cette différence sur les résultats.

Emilie Praca a répondu que les deux (2) campagnes ont été réalisées la nuit.

→ Jérémy Denis a demandé pourquoi il n'y avait pas de point de référence au large.

Emilie Praca a indiqué qu'il y a bien deux (2) stations de référence au large et que les cinq (5) stations, deux (2) au large, une (1) dans le parc et deux (2) plus près des côtes, ont bien été échantillonnées lors des deux campagnes en 2025.

4. Rapport annuel 2025 du suivi des goélands nicheurs sur les falaises cauchoises

En amont de la réunion, les membres du Conseil Scientifique avaient reçu le rapport annuel 2025. Fabrice Galien, du GONm et en charge de l'étude, a répondu aux questions des membres après la réunion.

→ Alain Ward a demandé pourquoi il y a eu du baguage à Dieppe et au Tréport alors qu'il ne devait avoir lieu qu'au Havre.

Fabrice Galien a répondu que ce programme de baguage vient en complément du programme mis en œuvre par le GONm à Dieppe et Le Tréport, également dans le cadre du parc éolien de Dieppe-Le Tréport. Le baguage au Havre apporte des éléments complémentaires à ceux collectés dans les autres sites. Il convient de considérer le programme de baguage dans son ensemble. C'est pourquoi nous présentons ci-après, les éléments concernant l'ensemble des sites dont les données seront analysées en même temps.

→ Alain Ward et Matthieu Authier ont souligné des erreurs dans les tableaux (par exemple le texte parle de 77 adultes et le tableau n'indique que 59) et des incohérences entre les chiffres des rapports de 2023, 2024 et celui de 2025, à vérifier et corriger.

→ Alain Ward a demandé quelle est l'influence de la stérilisation des œufs sur les objectifs de l'étude.

Fabrice Gallien a répondu que baguer des poussins est intéressant car cela nous apporte des éléments sur le taux de survie de ces oiseaux. Il est intéressant de baguer des poussins dans divers

sites et conditions car cela nous renseigne sur la survie en incluant de multiples facteurs. Cependant, même si nous ne baguons pas de poussins, nous baguons des adultes nicheurs dont le suivi va nous renseigner sur l'évolution de leur taux de survie.

→ Matthieu Authier a indiqué qu'il faudra prévoir une première analyse statistique intermédiaire de marque/recapture qui pourrait être intégrée au dernier rapport de la phase de construction

Fabrice Gallien a indiqué qu'une analyse Capture/Marque/Recapture (CMR) des résultats (y compris celles acquises via le GIS car une analyse du seul site du Havre n'apportera que peu d'information) est prévue par EMDT et sera réalisée par le CEFE (CNRS de Montpellier) à l'issue des 8 années de programme. Toutes les données de baguage sur tous les sites seront transmises au CEFE.

→ Matthieu Authier a aussi demandé s'il y aurait un paramètre qui permette de mieux suivre l'impact du parc de Dieppe Le Tréport, par exemple, la mortalité des adultes.

Fabrice Gallien a répondu que les paramètres retenus pour évaluer un éventuel impact du parc éolien sont les taux de survie des oiseaux, adultes et poussins qui, s'il y a un impact, pourraient évoluer. Ces deux (2) paramètres pourront être renseignés par le contrôle des oiseaux avant et après la construction du parc.

→ Eric Petit a indiqué que ces séries chronologiques sont importantes pour envisager et comprendre ce que pourrait engendrer l'impact du parc éolien. On constate cependant que les différences entre colonies sont plus importantes que les différences interannuelles (2024 confirme ce patron général), ce qui va fortement limiter les possibilités de détecter des signaux temporels liés au parc, à moins que ceux-ci soient absolument synchrones et d'amplitudes comparables. Cela pose la question de la pertinence de ce suivi, non pas dans l'absolu, mais dans le cadre du suivi des impacts de l'activité du parc.

Il a demandé s'il existe des contextes similaires avec des cas documentés d'effets sur les colonies de goélands ou autres oiseaux nicheurs et ce que pense le GON de cette question de façon générale. Est-ce que le recensement des mouvements (non présenté cette année) permettrait de mieux voir cet impact que les variables démographiques ?

Fabrice Gallien a indiqué qu'en termes de déplacement des oiseaux, plus que l'étude de la dispersion par le baguage, les suivis de l'exploitation des milieux en mer par les oiseaux devraient permettre de participer à l'évaluation des éventuels impacts du parc éolien. Ainsi, deux campagnes de déploiement de balises GPS ont eu lieu à Dieppe et le Tréport. Les premiers résultats montrent que la zone du parc est aujourd'hui peu exploitée par les oiseaux. Mais la présence des structures et l'effet récif qui pourrait résulter de l'implantation des structures pourraient attirer les oiseaux (des exemples ont été signalés en Bretagne). Le suivi des paramètres démographiques par le baguage et les suivis de productivité sont complémentaires aux suivis télémétriques et la combinaison des trois (3) types de suivis devraient nous permettre d'évaluer l'impact du parc. C'est d'ailleurs l'objet de l'étude Bird Dynamic II, portée par le GISOM et le CEFE auquel le programme participe. Pour mémoire, l'étude Bird Dynamic (Chambert & Coll., 2024) montrait que les populations de goéland argenté de Dieppe et le Tréport étaient particulièrement menacées par l'implantation du parc. La collecte de données via le programme de baguage devrait permettre d'alimenter les modèles qui ont permis de déceler cette menace.

→ Robert Lafite a aussi souligné la problématique du suivi de l'impact des parcs de Dieppe Le Tréport et Fécamp (qui sont proches).

Emeline Pettex a indiqué que les pressions sur les colonies d'oiseaux sont variables et multiples. Il serait primordial de trouver un paramètre qui montre l'impact des parcs, mais il faudrait sûrement que l'impact soit très fort pour qu'il soit visible.

Fabrice Gallien a répondu que le suivi a démarré avant le début de la construction du parc sur plusieurs sites dont certains serviront de témoins. Les taux de survie annuels calculés sur les sites dépendent des pressions propres à chaque site. En cas d'impact du parc sur les populations de Dieppe et le Tréport, en considérant les autres pressions stables, la survie des oiseaux devrait baisser quand elle ne devrait pas baisser ailleurs. Nous avons un autre programme d'étude du goéland argenté (sans lien avec le parc Dieppe/Tréport) dans l'archipel de Chausey, nous avons prévu d'utiliser également les données acquises dans ce cadre pour permettre d'autres comparaisons. Une analyse à plus large échelle est également envisagée en collaboration avec les suivis par le baguage réalisés en Bretagne. Nous rappelons également que le programme est, en cette fin d'année 2025, en cours d'évaluation par les services du MNHN et que de cette évaluation dépendra la reconduction ou l'arrêt du programme. Le MNHN évalue en effet tous les quatre (4) ans les programmes de baguage pour juger de leur pertinence.

Les membres du Conseil Scientifique ont demandé à recevoir le rapport corrigé avant de donner leur avis via un sondage en ligne.

Avec six (6) avis positifs et quatre (4) absentions sur les dix (10) membres ayant voté, le rapport annuel 2025 du suivi des goélands nicheurs sur les falaises cachoises a reçu un avis positif.

5. Rapport intermédiaire de l'étude Red-Fish

Les membres du Conseil Scientifique avaient reçu le rapport intermédiaire de l'étude Red-Fish avant la réunion. Olivier Le Reste, de l'UMR LETG et en charge de l'étude, a répondu aux questions des membres du Conseil Scientifique après la réunion.

→ Eric Petit a indiqué que le rapport est très instructif, notamment sur la démarche, mais qui est bien « d'étape ». Les cartes ne sont pas homogènes, notamment en ce qui concerne les légendes. Il est toutefois facile d'aller sur le site web pour se faire une meilleure idée de leur rendu à terme, quand les quatre (4) dates seront mises en ligne. Il regrette qu'il n'y ait pas quelques lignes de conclusion/perspective dans ce document.

→ Eric Petit a souligné que le projet envisageait, à terme, une cartographie dynamique et a demandé si la faisabilité de cet objectif, soumis à la levée de contraintes, a-t-elle été réévaluée.

Olivier Le Reste a indiqué que le déploiement d'une carte dynamique de type « Time lapse » sur l'ensemble de la temporalité est difficile à mettre en œuvre. En effet, les données en notre possession ne nous permettent pas de pouvoir acter de manière correcte le démarrage à date des contraintes. D'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'assurer que toutes les dates indiquées dans les champs attributaires soient justes. En conséquence, nous travaillons sur l'hypothèse de produire une Time lapse sur une durée plus restreinte. Cette hypothèse est actuellement à l'étude.

→ Eric Petit a enfin demandé si la catégorisation des restrictions reste pertinente pour construire des scénarios prospectifs.

Olivier Le Reste a répondu qu'ils travaillent actuellement sur la méthodologie ayant produit cette catégorisation. La catégorisation des restrictions proposées peut servir de trame pour les ateliers prospectifs mais nous considérons qu'elle peut être remise en cause ou bien évoluer lors de ces travaux avec les acteurs

→ Matthieu Authier a aussi souligné l'intérêt du rapport et de pouvoir à terme télécharger les couches SIG utilisées pour les cartes. Il a demandé si cela serait possible.

Olivier Le Reste a indiqué qu'il n'est pas prévu de mettre en téléchargement les couches SIG à l'issue de ce projet. Les applications cartographiques permettront de visualiser les données. Les sources de données peuvent aussi être mises à jour par les propriétaires. C'est pourquoi, nous indiquons les sources de données utilisées.

→ Alain Ward et Matthieu Authier ont indiqué l'importance de revoir la terminologie des restrictions car elles ne reflètent pas la réalité actuelle des restrictions.

Olivier Le Reste a répondu qu'ils prennent acte du fait que cela ne reflétait pas totalement la réalité. Nous travaillons actuellement pour reprendre cette terminologie. Cependant, il est très difficile de faire du cas par cas car cette étape, à l'échelle nationale, est très chronophage pour considérer chaque statut des AMP. Effectivement, il n'est pas interdit de pêcher dans les PNM ou les zones Natura 2000. Cependant, il existe des périmètres géographiques à l'intérieur des Parcs Naturels Marins dans lesquels il n'est pas autorisé de pêcher (les cœurs de parc par exemple). Nous réfléchissons à la manière de pouvoir faire coïncider ces deux états.

→ Robert Lafite était d'accord sur le fait de mettre à disposition les couches utilisées pour les cartes. Il a aussi indiqué que les cartes seraient plus lisibles en étant traitées par façade et que les légendes doivent être homogénéisées entre les cartes.

Olivier Le Reste a indiqué que des cartes par façades seront produites à l'issue du projet.

→ Robert Lafite a demandé d'où viennent les trop nombreuses zones d'extractions de granulats marins en Manche Mer du Nord sur la carte de 1970.

Olivier Le Reste a indiqué que ces zones proviennent de la base de données Granulats en notre possession. Nous avons sélectionné dans la base de données toutes les zones dont la date de début d'exploitation indiquée dans la base de données en antérieure à 1970. Il y a peut-être aussi une confusion dans les représentations cartographiques entre les zones de granulats et la représentation des routes de circulation maritimes.

→ Robert Lafite a demandé où sont les zones d'extractions de granulats marins autour de Dieppe.

Olivier Le Reste a répondu que 1970, cette donnée n'apparaît pas dans la base de données géographique en leur possession.

→ Robert Lafite a demandé où sont les zones d'explosion des mines et bombes.

Olivier Le Reste a indiqué qu'ils vont compléter les zones manquantes à partir des cartes marines.

→ Robert Lafite a demandé où se situe une zone de dépôt des fûts radioactifs près des Iles Anglo-Normandes, dans la grande fausse de la Manche.

Olivier Le Reste a répondu qu'ils ont en leur possession une carte papier localisant les dépôts de fûts radioactifs. Cependant, ils n'ont pas accès, à l'heure actuelle, à une donnée SIG ayant une source fiable pour l'intégrer dans la cartographie.

→ Maud Mouchet a demandé quel est le processus de validation des cartes.

Olivier Le Reste a indiqué qu'ils pensent à utiliser les ateliers prospectifs pour valider les cartes produites auprès des acteurs présents lors de ces rendez-vous en 2026. Ils envisagent d'autre part de les faire valider par les acteurs institutionnels. Cette validation est actuellement à l'étude.

Les membres du Conseil Scientifique ont demandé à recevoir le rapport corrigé avant de donner leur avis via un sondage en ligne.

Avec sept (7) avis positifs, un (1) négatif et deux (2) abstentions sur les dix (10) membres ayant voté, le rapport intermédiaire de l'étude Red-Fish a reçu un avis positif.

6. Avancement de FISHOWF+ sur la zone de Dieppe Le Tréport

Emilie Praca a présenté aux membres du Conseil Scientifique un avancement des opérations de l'étude FISHOWF + sur la zone de Dieppe Le Tréport, basé sur des informations transmises par France Energies Marines (FEM). Lydie Couturier de FEM a répondu aux questions après la réunion.

→ Matthieu Authier a demandé si une analyse de puissance pour la taille des échantillons a été réalisée pour suivre les impacts du parc, afin de donner une meilleure perspective à l'étude.

Lydie Courturier a indiqué qu'une analyse de puissance n'a pas été réalisée. L'analyse de puissance est conçue pour des études hypothético-déductives, où l'on teste une hypothèse statistique précise (par exemple : « le parc réduit la présence d'une espèce de 30 % »). Ces conditions sont rarement réunies dans les suivis exploratoires ou descriptifs en milieu naturel, dont l'objectif est plutôt de caractériser des patrons spatio-temporels que de tester une hypothèse unique. Les suivis par télémétrie acoustique ne reposent pas sur des groupes « contrôle » et « impact » stricts, mais sur des gradients ou des zones d'intérêt. De plus, dans les écosystèmes marins ou côtiers, la variabilité écologique est élevée et souvent mal connue avant le suivi. Sans estimation fiable de la variance et de la taille d'effet, une analyse de puissance serait spéculative. Les tailles d'échantillon en télémétrie acoustique sont déterminées par des contraintes biologiques et logistiques, et optimisées pour maximiser la couverture spatiale et la diversité des espèces. Nous nous appuyons sur les recommandations issues de la littérature et sur des designs pertinents pour garantir la qualité des inférences. A partir de ces éléments, le marquage de min 20 individus/espèce/zone d'étude est conseillé. Cela permet d'intégrer une variabilité naturelle représentative et de garantir la robustesse des analyses statistiques, et la pertinence des résultats pour les populations concernées. Une fois les données collectées, il sera possible d'estimer la puissance réelle pour certains effets, mais cela restera une évaluation secondaire.

La réunion s'est terminée sur les remerciements d'Emilie Praca et Robert Lafite aux membres du Conseil Scientifique pour leur participation.